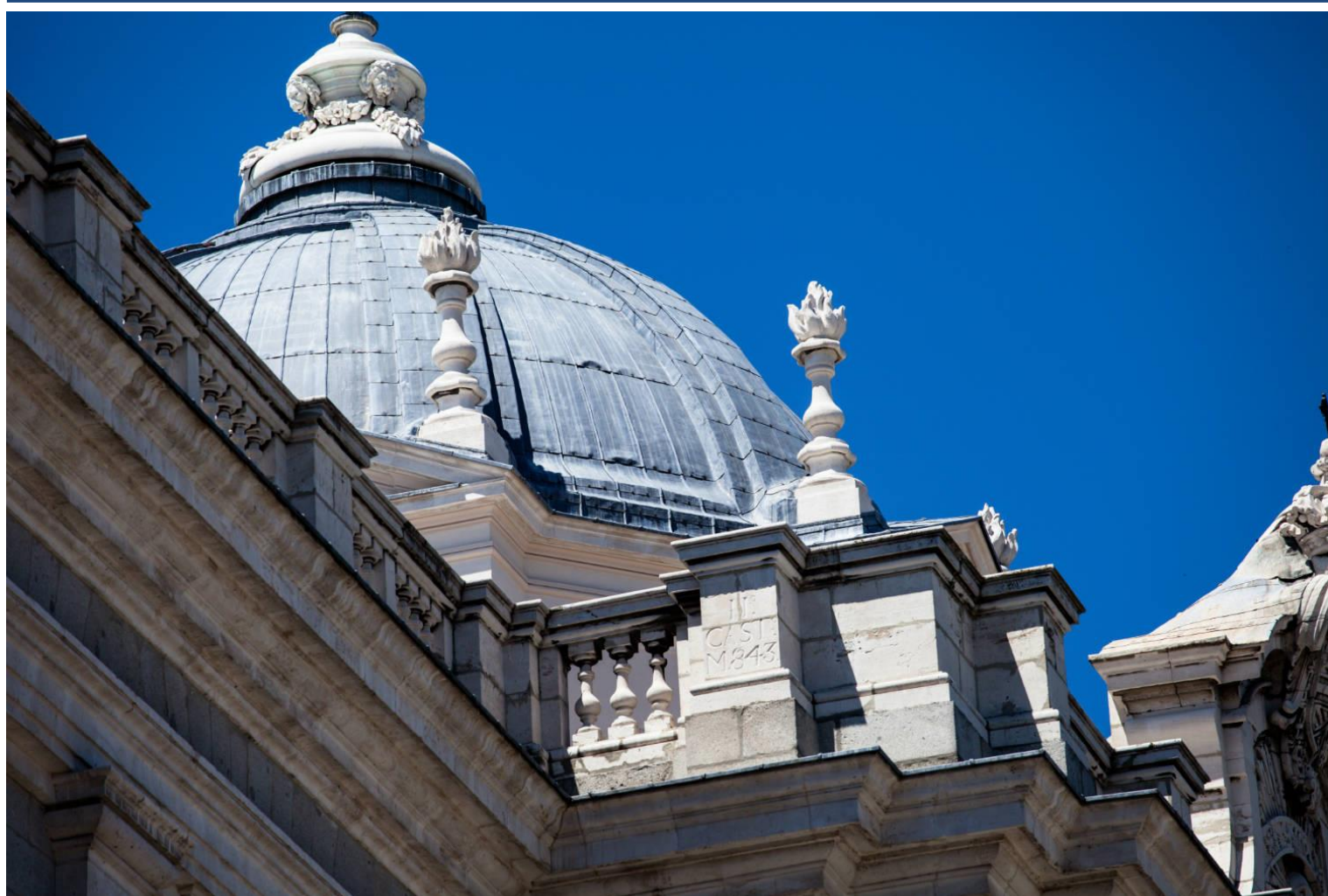


PROTÉGER VOS ARMATURES MÉTALLIQUES, RESTRUCTURER DES BÉTONS,
CHAPES, TERRASSES, ACROTÈRES, BALCONS, CORNICHES AVEC

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ

MORTIER DE RÉPARATION FIBRE PRÊT A L'EMPLOI
EFFICACE POUR DES ÉPAISSEURS DE 2 A 60 MM



AVANTAGES PRODUITS

- S'applique en une seule passe de 2 à 60 mm
- Prêt à l'emploi
- Hydrofuge, fibré et à retrait compensé
- Haute adhérence sur béton, mortier, pierre, brique
- Résiste aux cycles gel-dégel, au sels de déverglaçage
- Bonne tenue à l'eau de mer
- Excellente tenue aux eaux sulfatées
- Aspect fini « prêt à peindre »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Protège les armatures métalliques contre la corrosion



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ est un mortier hydraulique hydrofugé de réparation, monocomposant, prêt à l'emploi, à retrait compensé, renforcé par des résines et des fibres synthétiques.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ ne contient ni chlorure, ni particules métalliques.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ résiste aux cycles gel-dégel, aux sels de déverglaçage et présente une bonne tenue à l'eau de mer et une excellente tenue aux eaux sulfatées.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Liants hydrauliques, Ciment NF EN 197-1, charges minérales NF EN 12620 et 13139, fibres et adjuvants spécifiques
<i>Aspect :</i>	Poudre
<i>Couleur :</i>	Gris
<i>Granulométrie :</i>	0 à 1,6 mm
<i>Densité de la poudre :</i>	1,35
<i>pH de la poudre :</i>	+/-12,5
<i>Densité de la gâchée :</i>	2,1
<i>Temps de fin de prise à 20°C :</i>	3 Heures 30
<i>Rétention d'eau :</i>	+/- 98 % à 20°C
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Adhérence sur béton rugueux :</i>	Supérieure à 2 MPa
<i>Adhérence par traction à 28 jours :</i>	Supérieure à 4 MPa
<i>Tenue aux chocs répétés après 100 cycles :</i>	55 chocs sans éclats
<i>Résistance à la compression :</i>	à 2 jours = 50 MPa à 7 jours = 65 MPa à 28 jours = 80 MPa
<i>Résistance à la flexion :</i>	à 1 jours = 9 MPa à 7 jours = 12 MPa à 28 jours = 14 MPa
<i>Comportement au feu :</i>	M0

DOMAINES D'APPLICATION

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ est caractérisé par ses résistances mécaniques très élevées, sa porosité très fermée, sa forte compacité et sa haute adhérence sur béton.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ protège les armatures métalliques contre la corrosion.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ est particulièrement conseillé pour la restructuration des bétons, chapes minces, formes de pente, terrasse, acrotères, balcons, corniches.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ est particulièrement conseillé pour la réparation et le bouchage jusqu'à 6 cm d'épaisseur : lèvres de joints, nez de marches, éléments préfabriqués, épaufrures.



web

PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

Conforme au D.T.U 21-4.

CEBTP N°B958-5-4009/ B941-5-4170 : Détermination du module d'élasticité statique, essai d'adhérence par traction sur dalle support à surface rugueuse, essai de tenue aux chocs répétés sur dalle support à surface rugueuse, essai de carbonatation accélérée selon le mode opératoire AFPC-AFREM, essai de perméabilité aux liquides en pression sur éprouvettes à surface rugueuse, essai de tenue à l'eau de mer et à l'eau à haute teneur en sulfates.

Ciment Norme NF EN 197-1. Charges minérales Norme NF EN 12620 et NF EN 13139.

MODE D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les supports devront être propres, dégraissés et débarrassés de toutes les parties non adhérentes, traces de peinture, d'huile de décoffrage et des laitances.

Les aciers seront brossés ou sablés pour éliminer la rouille et traités soit avec notre convertisseur de rouille : CONVERTISSEUR DE ROUILLE ET INHIBITEUR DE CORROSION ou encore avec notre passivant : DÉCAPANT PASSIVANT LIQUIDE DU BÉTON ET DE LA ROUILLE. Pour une impression et une protection des fers, PRIMAIRE EPOXY ANTI CORROSION. Mouiller le support abondamment jusqu'à saturation et évacuer totalement l'eau résiduelle avant le travail.

2 - Mise en œuvre

Gâcher un sac de 25 kg de MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ avec 3,9 à 4,3 litres d'eau soit 13 litres de mortier mis en place. Mélanger manuellement, dans une bétonnière ou avec un malaxeur électrique jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Temps de mélange : 3 minutes minimum.

Temps de repos de la pâte : 2 minutes.

Délai d'utilisation de la gâchée : environ 1 heure à 20°C.

Contre une dessiccation trop rapide, utiliser le RÉGULATEUR DE SÉCHAGE DU BÉTON, pulvériser directement sur le mortier frais ou encore saupoudrer de sable à refus.

3 – Applications

Appliquer à la truelle en épaisseur minimale de 2 mm. Pour de grandes surfaces la projection pourra être envisagée. La finition pourra être talochée ou lissée.

Temps de prise à 20°C = Début de prise : 2 heures. Fin de prise : 3 heures 30.

Les fissures seront traitées en particulier.

Pour une application sur supports lisses, réaliser un gobetis à l'aide de la COLLE D'ACCROCHAGE ET D'ÉTANCHÉITÉ ou un bouchardage.

4 – Consommation

2 kg pour 1 litre de volume à remplir ou encore 2 kg par m² et par mm d'épaisseur.

5 – Finition

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ peut rester brut ou recouvert par des peintures non saponifiables, des enduits décoratifs hydrauliques ou plastique. Le délai de recouvrement est de 8 jours.



web

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne travailler que par température comprise entre + 5°C et + 35°C. MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ ne doit pas être utilisé sur support gelé ou en cours de dégel. Ne pas appliquer en épaisseur inférieure à 2 mm. Pour les utilisations sur de grandes surfaces, respecter les règles habituelles concernant les joints.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports. A l'abri de l'humidité.
Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé dans des locaux secs.

TEINTE

Gris.

CONDITIONNEMENTS

Pot : 6 kg.
Seau : 12,5 kg.
Sac : 25 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2020.



web